

Extrait de délibération

Bureau syndical

3 novembre 2025 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-cinq le lundi trois novembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GAILLARD Président.

Date de la convocation : 28 octobre 2025 Pouvoirs : 0
Nombre de délégués en exercice : 11 Absents, excusés : 2
Présents : 9 Votants : 9

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRONNEAU Pascal	BRESCIA Nathalie	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	BIRE Ludovic	

Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) pour l'année 2026

Le Pays de Gâtine est adhérent à l'ANPP (anciennement APFP) depuis 2007.

Cette association est essentielle pour :

- Bénéficier d'un réseau national d'échange et de mutualisation d'expériences entre Pays, Pôles territoriaux et Territoires de projets.
- Être régulièrement informé des évolutions législatives, réglementaires et des politiques territoriales.
- Accéder aux services réservés aux adhérents et participer aux journées rencontres.
- Assurer la représentation des Pays et PETR adhérents auprès des pouvoirs publics.

L'ANPP poursuit son rôle de fédération et d'animation de ce réseau.

Il est demandé aux membres du Bureau Syndical **d'autoriser Monsieur le Président à renouveler l'adhésion à l'ANPP pour l'exercice 2026.**

Le coût de cette adhésion est de **800,00 €**.

Le Bureau Syndical :

- **Autorise** le Président à renouveler l'adhésion du Pays de Gâtine à l'ANPP pour l'année 2026.
- **Valide** l'engagement de la dépense correspondante, soit 800 €.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Didier GAILLARD
Président,